



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 67517

## Texte de la question

M. Philippe Boënnec attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le rapport annuel du Secours catholique sur la pauvreté en France, publié le 5 novembre 2009. Selon le Secours catholique, les personnes rencontrées (environ 1,45 million de personnes en 2008) en situation de pauvreté sont en hausse de 2,3 % par rapport à 2007 et 2006. Cette évolution serait liée à l'aggravation brutale de la crise économique et financière, au quatrième trimestre 2008. Selon ce rapport, la pauvreté toucherait de plus en plus les femmes, notamment celles de moins de 25 ans (elle représenterait plus de 50 % d'entre elles) mais également celles de plus de 50 ans, particulièrement vulnérables. De plus, 60 % des femmes rencontrés par le Secours catholique vivraient sans conjoint. Le manque de stabilité familiale, l'isolement ou l'absence de lien social, ainsi qu'une insuffisance chronique des ressources pour vivre décemment sont les premiers facteurs mis en avant pour expliquer ces chiffres alarmants. C'est pourquoi il lui demande quelle action il compte entreprendre pour lutter contre cette précarité de plus en plus grandissante qui porte atteinte aux fondements de notre société, la famille et l'éducation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Boënnec](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67517

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2009, page 12210

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)